

# Densification, murets, arbres

[kantart@free.fr](mailto:kantart@free.fr)

jeu. 29/08/2024 12:00

À : Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

Montpeyroux, le 29/08/2024

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la concertation sur la modification et réduction du projet de la ZAC Les Prés de la Dysse, je me permets de vous faire part de quelques réflexions et questionnements.

Ma première question concerne le nombre de logements : 60 logements sur 3 ha. Je ne suis pas sans ignorer qu'il s'agit de **densifier** selon le SCOT et le respect de la loi Climat et Résilience pour moins d'emprise au sol, ce qui est tout à fait louable. Par contre, ces 3 ha doivent-ils être tous concentrés sur une même zone ? Qu'en est-il des autres OAP prévues au PLU (la Meillade, les Combettes), sont-elles de fait éliminées ? Sinon, pourquoi ne pas envisager de répartir ces 3 ha plus harmonieusement dans des dents creuses au sein du village ?

Je vous rappelle à cette occasion que de nombreux logements sont en vente ou inoccupés dans le village, sans compter les permis de construire qui sont accordés chaque année...

Dans le dossier les voies d'accès à ce nouveau quartier n'apparaissent pas très clairement : Y aura-t-il un accès par la rue des Lions ?

Cette rue, étroite et typique, risque fort d'être dans ce cas impactée à plusieurs niveaux : les jolis murets anciens, le cèdre -arbre magnifique et classé «remarquable»-, l'olivette et le très beau mûrier qui jouxtent le projet.

Je tiens à signaler que les travaux et le bétonnage intempestifs, même s'ils contournent certains arbres, sont totalement nuisibles à terme pour ces arbres dont nous apprécions tant le rôle dans le village et dans la biodiversité...

Un peu plus loin, sur le site du projet, trône un très beau noyer. Qu'en sera-t-il de lui ?

Quant à l'olivette, elle accueille un nombre incalculable d'oiseaux et est un petit réservoir riche en biodiversité. Envisager d'en faire un parking occasionnel me paraît extrêmement néfaste et ne permettra plus de l'envisager comme partie des corridors écologiques préconisés par la trame verte et bleue.

Je suis extrêmement préoccupée par la disparition des jolis murets typiques qui font ou faisaient le charme de notre village au fil du temps. Leur remplacement par de petits murets à l'instar de ceux qui bordent désormais le parvis de la mairie n'ont plus rien en commun avec ce qui existait précédemment. J'espère qu'il n'en sera pas de même pour la rue des Lions.

Cordialement.